

epc sarl

économie de la construction
pilotage
coordination opc

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON
DCE - Juin 2018

C.C.T.P.

Mairie : Tranche 2

Lot N°01 GROS OEUVRE

Sommaire

GROS OEUVRE	3
1 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION	3
1 1 Isolement de la zone d'intervention	3
1 2 WC de chantier	3
1 3 Etude d'exécution	3
1 4 Protection des escaliers existants	3
2 DEMOLITION D'OUVRAGES DE SECOND OEUVRE	3
2 1 Démolition de faux-plafond avec isolation et luminaires	3
2 2 Démolition de tous types de cloisons	3
2 3 Démontage soigné de cloisons (conservation de l'imposte)	4
2 4 Dépose soignée de blocs-portes complets	4
2 5 Démolition de revêtements de sols	4
2 6 Dépose de revêtements muraux	4
2 7 Démolition de dallage en béton armé	4
3 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES	5
3 1 Fouilles en rigoles ou trous à l'engin terrain ordinaire	5
3 2 Transport et évacuation des déblais	5
4 FONDATIONS SUPERFICIELLES	5
4 1 Gros béton coulé à pleines fouilles	5
4 2 Béton armé pour semelles filantes	5
4 3 Béton armé pour radiers	5
4 4 Boisages de semelles	6
4 5 Coffrage d'ouvrages d'ossature en infrastructure	6
4 6 Aciers d'armatures	6
4 7 Brochage sur les fondations du bâtiment existant	6
5 MACONNERIES / ELEVATIONS	6
5-1 MACONNERIE D'AGGLOS PLEINS DE BETON	6
5-1 1 Maçonnerie d'agglos pleins de 20cm, y compris ensemble des ouvrages en béton armé	6
6 PLANCHERS	7
6-1 PLANCHERS DALLES PLEINES HORIZONTALES	7
6-1 1 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm)	7
6-2 RENFORTS D'ESCALIERS PAR PROFILES METALLIQUES	7
6-2 1 Renforcements d'escaliers existants	7
6-2 2 Réalisation de sommiers BA pour assise des renforcements et des ossatures de planchers	7
7 SOUS-OEUVRE / REPRISES	8
7-1 SOUS OEUVRE	8
7-1 1 Bouchement total de baies	8
7-1 2 Repère SO1 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.	9
7-1 3 Repère SO2 : Création d'un passage dans refend 1m40 x 2m10ht.	9
7-1 4 Repère SO3 : Création d'un passage dans refend 1m50 x 2m10ht.	9
7-1 5 Repère SO4 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.	9
7-1 6 Repère SO5 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.	9
7-1 7 Création de trémie en plancher pour élévateur ou ascenseur	9
7-2 TRAVAUX DIVERS	10
7-2 1 Pose et scellement des garde-corps dans baies de façades	10
7-2 2 Pose et scellement des bâtis de portes 2 vantaux	10
7-2 3 Pose et scellement des bâtis de portes 1 vantail	10
7-3 PERCEMENTS / REPRISES	10
7-3 1 Percements de murs ou planchers et raccords jusqu'à 30cm x 30cm	10
7-4 CANALISATIONS SOUS BATIMENT	10

Sommaire

7-4 1 Fouilles en tranchées pour réseaux isolés dans dallage en béton armé	11
7-4 2 Tuyau PVC Ø 125	11
7-5 REPRISES DES FONDS EXISTANTS	11
7-5 1 Piquetage / Reprise d'enduits / Dégrossis	11
7-5 2 Enduit au plâtre lisse à 1 couche sur fond existant dégrossis.	11
ETANCHEITE	13
8 ETANCHEITES DIVERSES	13
8 1 Revêtement d'imperméabilisation pour cuvelage	13
DOUBLAGES / CLOISONS / FAUX PLAFONDS	14
9 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	14
9 1 Cloisons de distribution sur ossature métallique (ep.98mm)	14
9 2 Cloisons sépartives sur ossature métallique (ep.200mm)	14
9 3 Façon de gaines verticales et soffites CF1h	15
9 4 Habillage de WC suspendus	15
9 5 Pose et incorporation d'huisseries pour portes 1 vantail	15
10 HABILLAGE DE PAROIS VERTICALES	16
10 1 Habillage en plaques de plâtre de 13 mm collées	16
11 FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	16
11 1 Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13 hydrofuge	16
11 2 Faux plafonds en dalles acoustiques de plaques de plâtre 600 x 600	16
11 3 Trappe de visite 60 x 60 dans faux plafond en plaque de plâtre	17
12 FAUX PLAFONDS EN FIBRES	17
12 1 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ROCKFON modèle Ekla Tégular	17

GROS OEUVRE

1 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION

1 1 Isolement de la zone d'intervention

La prestation concerne les moyens et matériels à mettre en oeuvre pour isoler et entretenir les zones d'interventions dans les différents locaux du bâtiment existant, comprenant notamment :

* Confinement des zones d'intervention par réalisation de cloisons à structure métallique ou bois avec remplissage en plaques de plâtre ou panneaux bois, y compris toutes sujétions de confinement périphérique et d'étanchéité relative, avec incorporation de portes intérieures pour accès aux zones de travaux.

* Nettoyage quotidien de la zone d'intervention et des surfaces avoisinantes, y compris chargement et évacuation des produits.

* Dépose et remise en état en fin d'intervention, à l'identique de l'état existant avant travaux.

Prestation à réaliser au démarrage des travaux de la zone en fonction de l'avancement du chantier.

Un état des lieux devra être fait contradictoirement avec le Maître d'Oeuvre et le Maître d'Ouvrage avant intervention.

1 2 WC de chantier

La prestation concerne la livraison, location et entretien d'un WC de chantier, y compris toutes sujétions de raccordement sur les réseaux d'alimentation en eau potable et EU/EV du site.

1 3 Etude d'exécution

Les études de structure nécessaires à la conception et réalisation des ouvrages du projet, seront compris à la prestation :

- les plans généraux, de détail et notes explicatives nécessaires à l'exécution des ouvrages.

- les plans de recollements nécessaires aux D.O.E. et aux D.I.U.O, et notes de calcul de recollement l'ensemble des études et plans d'exécution étant à faire viser par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de Contrôle avant début des travaux.

Par un Bureau d'Etude à faire agréer par le Maître d'Oeuvre, à charge de l'entreprise chargé de travaux.

1 4 Protection des escaliers existants

La prestation concerne la mise en place et l'entretien pendant toute la durée du chantier d'un système de protection des marches + contre-marches et paliers intermédiaires + paliers d'arrivée par moquette rigide fixée par scotch double-face avec remontées périphériques pour protection des plinthes. A réaliser en développé des marches et contre-marches.

Prestation à réaliser au démarrage des travaux et à maintenir en état pendant la durée des travaux de l'ensemble des lots.

2 DEMOLITION D'OUVRAGES DE SECOND OEUVRE

Dans le cadre des travaux du présent lot, l'entrepreneur est réputé avoir visité l'ensemble des locaux et s'être assuré de toutes les incidences des présents travaux.

L'enlèvement et le traitement des gravats de chantier, aux décharges spécialisées comprenant le transport dans centre de tri agréé, selon réglementation en vigueur, sont inclus dans les prix unitaires des articles du présent lot.

2 1 Démolition de faux-plafond avec isolation et luminaires

La prestation concerne la démolition de plafonds suspendus de toutes natures et pour toutes hauteurs, y compris les ossatures primaires et secondaires, les matelas d'isolants sur faux plafonds et l'ensemble des appareils d'éclairage avec filerie incorporés dans les faux plafonds.

Déposes des trappes incorporées dans les faux plafonds ou planchers hauts incluses à la prestation.

Ensachage et chargement des débris dans des bennes ou véhicules.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la démolition des faux plafonds à réaliser dans le bureau et le dégagement de la salle du conseil à l'étage.

2 2 Démolition de tous types de cloisons

La prestation concerne les travaux de démolition par tous moyens adaptés de cloisons de toutes natures, y

compris descellement et dépose de blocs-portes, poteaux, plinthes, lambris, faïences et autres revêtements muraux associés, dépose de corps de chauffes type radiateur et accessoires comprenant la découpe des tuyauteries, le descellement, le bouchement des trous et saignées au droit des cloisons démolies avec raccords au ciment et complément de résine d'adhérence aux ouvrages existants. La prestation comprend également le chargement et l'enlèvement des gravois.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la démolition à réaliser au droit des cloisons formant wc, chambre 1, bureau(salle de conseil), bureau Mairie, bureau trésorerie, et rangement au rez de chaussée et à l'étage.

2 3 Démontage soigné de cloisons (conservation de l'imposte)

La prestation concerne les travaux de démolition par tous moyens adaptés de cloisons de toutes natures, y compris descellement et dépose de blocs-portes, poteaux, plinthes, lambris, faïences et autres revêtements muraux associés, dépose de corps de chauffes type radiateur et accessoires comprenant la découpe des tuyauteries, le descellement, le bouchement des trous et saignées au droit des cloisons démolies avec raccords au ciment et complément de résine d'adhérence aux ouvrages existants.

L'entreprise aura également à sa charge la réalisation d'un renforcement en partie haute des cloisons démolies, pour conservation de l'imposte, par profilés métalliques ou bois, y compris toutes sujétions de poteaux, ancrages, fixations, ...

La prestation comprend également le chargement et l'enlèvement des gravois.

Localisation :

Pour démontage soigné de la cloisons formant bureau dans la salle du conseil à l'étage.

2 4 Dépose soignée de blocs-portes complets

La prestation concerne la dépose de menuiseries intérieures à un ou deux vantaux, de toutes natures (bois, acier, aluminium, ...), y compris accessoires et équipements associés, le démontage ou le descellement des cadres, le bouchement des trous et raccords ciment, la protection et l'évacuation.

Les blocs portes sur cloisons ou refends démolis sont inclus avec la démolition des cloisons ou refends.

Localisation :

Concerne la dépose soignées des blocs-portes à réaliser :

** au droit de la porte donnant accès au dégagement de la chambre 1 existant à l'étage*

** au droit de la porte donnant accès au local archives existant*

** au droit de la porte de communication entre le palier d'arrivée et le bureau Mairie*

2 5 Démolition de revêtements de sols

La prestation concerne les travaux de démolition au sol des revêtements de toutes natures (sols souples, carrelage, plancher, ...) et plinthes périphériques associées, avec démolition complète de chape au mortier ou colle, toutes finitions confondues, y compris la découpe des aciers le cas échéant et sciage soigné au droit des portes de communication avec les locaux ou zones non concernés par les démolitions de revêtements de sol. Y compris chargement et l'enlèvement des gravois.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la démolition à réaliser au droit des revêtements de sols existants dans le hall d'entrée, le wc, la cage d'escalier, le palier d'arrivée les archives et la salle de conseil existante au rez de chaussée et à l'étage.

2 6 Dépose de revêtements muraux

La prestation concerne la dépose de revêtements muraux de toutes natures, avec démolition totale de la forme de pose ou de la colle. Y compris le bouchement des trous éventuels engendrés par la démolition avec raccords au ciment ou au plâtre avec finition prêt à peindre, le chargement et l'enlèvement des gravois.

Localisation :

En provision. Concerne la démolition des revêtements muraux à réaliser en périphérie du wc au rez de chaussée.

2 7 Démolition de dallage en béton armé

La prestation concerne la démolition de dallage en béton armé avec ses fondations complémentaires éventuelles, toutes finitions confondues, par tous moyens adaptés, y compris la découpe des aciers pour reprises de dallages éventuels. Sortie des gravats, manutention et transport inclus à la prestation.

La prestation comprend également :

** la découpe soignée des emmarchements au départ de l'escalier du hall d'entrée pour réalisation de la*

gaine ascenseur.

* la dépose des canalisations sous et dans les dallages ainsi que des équipements sanitaires et/ou électriques le cas échéant.

Localisation :

Concerne la démolition du dallage à réaliser au droit de la gaine ascenseur à créée.

3 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les travaux de terrassement complémentaires des ouvrages seront réalisés conformément au cahier des charges du DTU n°12 Terrassement pour le bâtiment.

3 1 Fouilles en rigoles ou trous à l'engin terrain ordinaire

Fouilles exécutées par tous moyens adaptés, manuels ou mécaniques, y compris chargement et mise en dépôt dans l'enceinte du chantier, terrain de toutes natures.

La prestation comportera les talutages et dressement des parois.

Compactage soigné des fonds de fouille.

Localisation :

Concerne les fouilles en rigoles ou trous pour terrassements des ouvrages de fondations définis ci-après.

3 2 Transport et évacuation des déblais

Reprise des excédents de déblais déposés dans le chantier, sortie et chargement sur camion ou chargement direct des produits des fouilles et évacuation aux décharges de l'entreprise, ou publique avec droit de décharge, le cas échéant. Incidence foisonnement inclus au prix unitaire.

Localisation :

Concerne le transport et l'évacuation des terrassements définis à l'article ci-avant.

4 FONDATIONS SUPERFICIELLES

Les fondations seront réalisées suivant les préconisations du rapport de sol, les plans établis par le Bureau d'Etude Structures et soumis pour approbation au Bureau de Contrôle et au Maître d'Oeuvre.

Les fondations seront globales et forfaitaires. L'entrepreneur est censé avoir exécuté tous les sondages complémentaires destinés à contrôler les conclusions du rapport de sol et avoir établi sa proposition en conséquence.

Aucune demande de plus values ne sera reçue, pour quelque cause que ce soit à l'exclusion du cas où la nature du sol divergerait notablement des conclusions du rapport de sol et serait de nature à remettre en cause le principe retenu des fondations.

Les épaissements d'eau et purges éventuelles sous les fondations font parties du forfait fondations.

4 1 Gros béton coulé à pleines fouilles

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton ordinaire en fond de fouilles avec nettoyage pour ouvrages de fondations coulés dans rigoles, puits ou trous d'un autre poste.

Comme fondations d'ouvrages légers ou comme remplissage entre l'assise de fondations B.A. et le bon sol reconnu, boisages éventuels nécessaires dus.

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le gros béton à réaliser au droit des ouvrages de fondations définis aux articles ci-après pour rattrage du niveau bon-sol.

4 2 Béton armé pour semelles filantes

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour semelles filantes de fondation au droit de la gaine ascenseur.

4 3 Béton armé pour radiers

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, coulé en

pleine fouille, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le radier à réaliser au droit de la gaine ascenseur.

4 4 Boisages de semelles

Boisage d'ouvrage de fondations, concerne les ouvrages de fondations du présent lot, dans le cas où la sur largeur des fouilles entraînerait une plus value par rapport à la section théorique des fondations.

Localisation :

Pour mémoire. Incidence incluse dans les ouvrages de fondations.

4 5 Coffrage d'ouvrages d'ossature en infrastructure

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèbres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Concerne le coffrage des ouvrages de fondations définis aux articles ci-avant.

4 6 Aciers d'armatures

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformés aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratio à reprendre sur étude de structure. Pour armature des ouvrages de fondations définis aux articles ci-avant.

4 7 Brochage sur les fondations du bâtiment existant

La prestation concerne l'intervention pour brochage en sous-oeuvre de fondations neuves sur celles du bâtiment existant, avec notamment toutes sujétions pour :

* Fouilles mécaniques ou manuelles pour découverte des fondations avec évacuation des matériaux excédentaires.

* Démolition éventuelle d'ouvrage en béton armé contre les fondations à reprendre.

* Brochage par scellement à la résine de barres d'ancrage, par tous moyens adaptés en accord avec le Bureau d'Etude de Structure et le Bureau de Contrôle.

* Toutes autres sujétions particulières liées aux présents travaux de reprise en sous oeuvre.

Localisation :

Concerne le brochage à réaliser au droit des fondations du bâtiment existant.

5 MACONNERIES / ELEVATIONS

5-1 MACONNERIE D'AGGLOS PLEINS DE BETON

5-1 1 Maçonnerie d'agglos pleins de 20cm, y compris ensemble des ouvrages en béton armé

Maçonnerie dite d'agglomérés en blocs pleins, en béton de granulats lourds

- normes NFP 14.101/301/402/406, hordés au mortier de ciment "à maçonner", les verticaux remplis, tassés et bourrés à refus.

- Remplissage béton des vides des agglomérés

- Réalisation par tous moyens adaptés de linteaux, raidisseurs, poteaux, poutres et chaînages en béton armé comprenant béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, avec utilisation de blocs d'agglomérés spécifiques et armatures de type HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Sont dus :

- toutes manutentions, transports et montages.

- chutes, coupes et toutes façons.

- réservations demandées.
- nettoyage et évacuation des gravas.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne les maçonneries formant élévations de la gaine ascenseur.

6 PLANCHERS

Mode de métré : les surfaces de planchers ci-après sont déterminées "dans oeuvre", les chaînages horizontaux étant repris par ailleurs.

6-1 PLANCHERS DALLES PLEINES HORIZONTALES

Réalisation de planchers lourds de type dalle pleine coulée sur place, épaisseur selon contraintes architecturales, d'inertie et (ou) de calculs.

Constitution :

- coffrage soigné métallique ne nécessitant qu'un enduit pelliculaire de peinture,
- étalement adapté, manutention et transport.
- joints marrouflés soigneusement.
- béton coulé en place par tous moyens adaptés.
- aciers d'armatures selon contraintes et surcharges.
- sujétions amenées par l'incorporation de canalisations et gaines d'autres corps d'état.
- réservations demandées par les spécialistes avec raccords ultérieurs.

Les chapes incorporées ou rapportées avec pentes éventuelles, traitées à d'autres postes.

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Les traitements des joints de dilatation traversant les planchers ci-après sont dûs avec les prestations de mise en oeuvre de ces mêmes planchers.

6-1 1 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne la dalle haute de la gaine ascenseur.

6-2 RENFORTS D'ESCALIERS PAR PROFILS METALLIQUES

6-2 1 Renforcements d'escaliers existants

La prestation concerne la fourniture et mise en place de poutrelles acier type HEA 180 ou d'inertie adaptée en fonction des portées, surcharges, ..., disposé en sous face des escaliers à renforcer, y compris ancrages ou fixations dans sommiers en béton armé d'ancrage repris à l'article ci-après.

Execution selon détails des plans de structure.

Compté au kg de profilés métalliques à mettre en place.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les renforcements à réaliser sous les escaliers et paliers d'arrivées des escaliers intérieures.

6-2 2 Réalisation de sommiers BA pour assise des renforcements et des ossatures de planchers

Encastrement dans élévations de toutes natures, y compris en pierres ou en béton aux dimensions adaptées à celles des sommiers d'assise à réaliser, avec descente et évacuation des matériaux démolis.

Béton : Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton. Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Coffrages : Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation à parements ordinaires. Echafaudages et étalements dûs.

Armatures : Fourniture et mise en place d'aciers HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

La protection d'ouvrages et d'équipements existants et conservés en place, par tous moyens adaptés est également à la charge du présent lot.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les sommiers à réaliser de part et d'autre des renforcements définis à l'article ci-avant.

7 SOUS-OEUVRE / REPRISES

7-1 SOUS OEUVRE

Etalement de baies en sous oeuvre

Par éléments en bois et/ou métalliques, avec pose, transport et montage pour étais, étrépillons, platelage, chevalement, etc...

Démolition de maçonnerie en sous oeuvre

Concerne les maçonneries de toutes natures avec soins en petite partie pour modification ou création de baies. Exécution par tous moyens adaptés dans l'embarras des étais aux dimensions forfaitaires des plans en tenant compte des encombrements des linteaux, appuis et jambages neufs d'un autre poste, des ouvrages projetés. Y compris démolition d'encadrements en pierres en dépose soignée et bouchement des trous le cas échéant.

Linteaux en sous oeuvre

Béton, y compris coffrage et armatures pour linteaux en sous oeuvre

Création de linteaux ou arrière linteaux de baie neuve, en sous oeuvre dans des ouvrages de faible importance et (ou) peu chargés.

Exécution en sous oeuvre comportant coffrage ordinaire avec soin étalement + feuillures.

Jambage en béton

Création de jambage de baies neuves en sous oeuvre au profil des plans et formant support des linteaux au béton. Mise en oeuvre dans l'embarras des étais aux seaux, pelles et truelles avec pertes et callages soignés, armatures soignées selon nécessité dues à ce poste.

Coffrage pour jambages

Coffrage ordinaire au profil nécessité par les plans d'exécution du dossier avec feuillures, fruits et toutes façons annexes.

Exécution dans l'embarras des étais compris étalements.

Poitrail en profilés acier bloqués

Concerne les fournitures, façonnages, assemblages, mise en place de profilés du commerce de section adaptée aux efforts à reprendre profil et épaisseur des murs, y compris traitement peinture antirouille.

Pose sur jambage d'un autre poste ou poteaux avec callage et mise en charge, blocage en béton ou brique y compris dans les ailes de profilés. les jambages qui nécessiteraient d'être réalisés en profilés seraient traités au présent poste.

Exécution selon nécessité des calculs conformément aux plans d'exécution des ouvrages

Enrobage de poitrails en treillis métalliques ou PVC

Concerne la fourniture et mise en place avec ses fixations adaptées de treillis pour protection de profilés acier avec mise en oeuvre d'une projection de mortier au nu général des parements bruts pour recevoir l'enduit général ou de raccord des parements d'un autre chapitre.

Gobets et dégrossis sur support ancien à 2 couches de mortier :

- gobets, confection des nus et repères,

- corps de l'enduit dressé à la règle pour recevoir une couche de finition traditionnelle ou autre, d'un autre article.

Façon de seuil repris au droit des ouvertures créées, finition taloché fin, réservation nécessaire ou non pour le futur revêtement de sol, raccord avec les existants

7-1 1 Bouchement total de baies

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour bouchement total des baies par maçonneries de toutes natures compatibles avec l'existant, pour façades et refends, y compris toutes sujétions de dépose

des portes et châssis existants à boucher. L'épaisseur des remplissages sera égale à celle des élévations à boucher. Toutes sujétions de pose telles que les découpes, arases, etc...

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le bouchement à réaliser au droit du passage existant entre l'accueil et le hall d'entré Mairie au rez de chaussée.

- 7-1 2 Repère SO1 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.**
Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...
- Localisation :**
Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser au droit de la porte du sanitaire de l'accueil Mairie.
- 7-1 3 Repère SO2 : Création d'un passage dans refend 1m40 x 2m10ht.**
Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...
- Localisation :**
Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser au droit de la porte automatique entre le hall d'entrée et l'accueil Mairie.
- 7-1 4 Repère SO3 : Création d'un passage dans refend 1m50 x 2m10ht.**
Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...
- Localisation :**
Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser dans le mur de refend pour accès à l'ascenseur à l'étage.
- 7-1 5 Repère SO4 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.**
Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...
- Localisation :**
Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser au droit de la porte des archives.
- 7-1 6 Repère SO5 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.**
Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...
- Localisation :**
Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser au droit de la porte de communication entre la salle du conseil et le bureau 1 open space à l'étage.
- 7-1 7 Création de trémie en plancher pour élévateur ou ascenseur**
Exécution par tous moyens adaptés dans l'embaras des étais aux dimensions des plans de création de trémies pour élévateur ou ascenseur dans planchers existants en béton armé ou de toutes natures, comprenant la réalisation de chevêtres en béton armé ou métalliques avec façons de sommiers d'ancrage, le sciage des planchers aux côtes des plans, la démolition des planchers avec découpe et traitement des armatures découvertes, ..., évacuation des déblais.

Etalement en sous oeuvre : Fourniture et mise en place de dispositifs d'étalement en sous face du plancher

à découper, y compris toutes sujétions de protection des points d'appuis, ...

Enrobage des profilés métalliques : Fourniture et mise en place avec ses fixations adaptées de treillis pour protection de profilés acier avec mise en oeuvre d'une projection de mortier ou de plâtre au nu général des parements bruts.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne la trémie à réaliser dans le plancher haut rez de chaussée pour passage de la gaine ascenseur.

7-2 TRAVAUX DIVERS

7-2 1 Pose et scellement des garde-corps dans baies de façades

Le présent article concerne la pose et le calage des garde-corps métalliques dans baies de façades fournis par un tiers.

La prestation sera réalisée suivant les directives de l'entreprise assurant la fourniture, ce dernier devra la distribution et le repérage après impression.

Localisation :

Concerne le scellement des garde-corps et des barres d'appuis à réaliser au droit des baies en façades de la salle du conseil et du bureau 1 open space à l'étage du bâtiment.

7-2 2 Pose et scellement des bâtis de portes 2 vantaux

Les travaux consisteront au scellement et calfeutrement à l'avancement des cadres des portes intérieures à 2 vantaux distribués dans les locaux par l'entrepreneur chargé de la fourniture avec repérage après impression.

La prestation sera réalisée suivant les directives de l'entrepreneur chargé de la fourniture qui devra donner son accord sur les implantations.

Localisation :

Concerne la pose et le scellement du bâti de la porte de communication entre la salle du conseil et le palier d'arrivée escalier/ascenseur à l'étage.

7-2 3 Pose et scellement des bâtis de portes 1 vantail

Les travaux consisteront au scellement et calfeutrement à l'avancement des cadres des portes intérieures à 1 vantail distribués dans les locaux par l'entrepreneur chargé de la fourniture avec repérage après impression.

La prestation sera réalisée suivant les directives de l'entrepreneur chargé de la fourniture qui devra donner son accord sur les implantations.

Localisation :

Concerne la pose et le scellement des bâtis des portes de communication dans les murs de refends au rez de chaussée et à l'étage.

7-3 PERCEMENTS / REPRISES

7-3 1 Percements de murs ou planchers et raccords jusqu'à 30cm x 30cm

Réalisation de percements dans murs ou planchers en béton ou assimilés, de toutes épaisseurs, pour les besoins du présent lot ou des autres corps d'état, compris garnissage et raccords.

Localisation :

En provision. Concerne les percements à réaliser dans les murs et planchers selon besoin des lots techniques.

7-4 CANALISATIONS SOUS BATIMENT

Sauf dispositions contraires éventuelles, les travaux définis ci-après concernent les réseaux sous bâtiments jusqu'à 1m00 des façades.

Les réseaux d'évacuation gravitaires devront être réalisés de façon à assurer l'écoulement aisé des eaux à évacuer.

Les réseaux devront être livrés en parfait et complet état de fonctionnement. Les prestations de l'entreprise comprendront toutes fournitures et tous travaux nécessaires.

Avant la remise de son offre, l'entrepreneur devra s'assurer par ses calculs propres et son expérience personnelle que les sections de canalisations prévues au projet sont suffisantes pour assurer un écoulement

normal. il devra, le cas échéant, signaler au Maître d'Oeuvre toute anomalie qu'il aurait constatée.

Afin de rendre impossible toutes émanations d'odeurs, les dispositions suivantes seront à prendre :

- les regards devront être de type sec, c'est-à-dire que les tuyaux ne seront pas interrompus dans les regards mais comporteront des pièces de jonction et des boîtes de visite avec couvercle étanche;
- en cas d'impossibilité technique de regard sec, les tampons des regards seront étanches;
- les siphons de sol seront de type rendant impossible toute remontée d'odeur.

L'ensemble des canalisations devra toujours être aisément visitable et le tringlage et nettoyage de tous les tronçons devront être possibles. L'entrepreneur devra prendre toutes les dispositions utiles à ce sujet, et il aura à mettre en place tous tampons de visite, boîtes de nettoyage, etc...

Pentes des canalisations : Dans les cas courants et sauf impossibilité en fonction des différents niveaux imposés, les canalisations seront posées avec une pente régulière de l'ordre de 2%.

Résistance des tuyaux : L'entrepreneur déterminera la classe de résistance des tuyaux à employer, en fonction de la profondeur à laquelle ils sont disposés, de leur diamètre et des surcharges auxquelles le sol au-dessus des tuyaux sera exposé.

Epreuves des canalisations / essai général : A la demande du Maître d'Oeuvre, l'entrepreneur devra effectuer les épreuves des canalisations soit à la fumée soit à l'eau selon instructions, dans les conditions fixées au CCTG

7-4 1 Fouilles en tranchées pour réseaux isolés dans dallage en béton armé

La prestation comprend :

- le sciage des dallages existants,
- le terrassement de la tranchée dans dallage en béton armé et remblai de toutes natures,
- les percements en infrastructure du murs de façade ou de refends,
- le remblai après mise en place des fourreaux et/ou canalisations à la charge du présent lot et/ou des titulaires des lots techniques, posé sur lit de sable et enrobée de sable.
- l'évacuation des terres excédentaires ou son réemploi si possible.
- les reprises de dallage avec fourniture et mise en oeuvre de béton armé de treillis soudés adapté avec vibrage et réglage de niveau, épaisseur minimale déterminée en fonction des surcharges, compris joints de retrait et d'isolement selon réglementation, avec ensemble des dispositifs constructifs assurant le liaisonnement des reprises de dallage au dallage existant. Finition des reprises : identique à celles des dallages à reprendre.

Localisation :

Concerne les fouilles en tranchées pour passages des canalisations définies à l'article ci-avant.

7-4 2 Tuyau PVC Ø 125

Fourniture et mise en oeuvre de tuyau en PVC Ø 125, y compris joints d'étanchéité en élastomère et toutes sujétions de pose. Les tuyaux enterrés seront du type PVC série écoulement, à joints collés, compris raccords, coudes, tés ou raccordement et attentes.

Localisation :

En provision. Concerne les canalisations à réaliser sous dallage, selon besoin des lots techniques.

7-5 REPRISES DES FONDS EXISTANTS

7-5 1 Piquetage / Reprise d'enduits / Dégrossis

Au présent article :

- Sondage systématique des fonds existants par piquetage : les parties sonnantes creux ou saillantes sur le nu général seront abattues, les déblais chargés et évacués.
- Gobetis d'accrochage au mortier de ciment, plâtre ou chaux au droit des surfaces décrotées, avec recharge au droit des manques : parties d'enduits abattues, raccord sur planchers, percements et en pied de parois.

Localisation :

Concerne les travaux préparatoires à réaliser au droit de l'enduit de finition défini à l'article ci-après.

7-5 2 Enduit au plâtre lisse à 1 couche sur fond existant dégrossis.

Application d'un enduit plâtre lissé sur parois verticales anciennes comme préparés ci-avant. La finition

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON

PHASE : DCE - DATE : Juin 2018

Mairie : Tranche 2 - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

demandée se fera à 1 couche manuellement. Il sera dû, les arêtes ordinaires cueillis, échaffaudages, nettoyage, protection, etc... Epaisseur minimale 8mm.

Localisation :

Concerne l'enduit de finition à réaliser :

** Dans l'accueil Mairie au droit du mur de refend contre le hall d'entrée, gaine ascenseur,...*

** Dans le WC au droit des murs de refends et façades.*

** En périphérie du hall d'entrée, de la gaine ascenseur et de la cage d'escalier.*

ETANCHEITE

8 ETANCHEITES DIVERSES

8 1 Revêtement d'imperméabilisation pour cuvelage

Application d'un micro-mortier à base de liants hydrauliques, prédosé et amélioré par des résines synthétiques en solution.

Le support sera propre, sain et débarrassé de toute partie non adhérente, exempt d'huile de décoffrage, de produit de cure, etc... Sa cohésion superficielle mesurée à l'essai SATTEC doit être d'au moins 1MPa.

Le support doit être humide mais non ruisselant lors de l'application du produit.

Produit de référence : Sikatop 145 Cuvelage de Sika.

Localisation :

Concerne le cuvelage à réaliser en fond et sur les parois de la fosse aenseur.

DOUBLAGES / CLOISONS / FAUX PLAFONDS

9 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

Ces cloisonnements seront réalisés en cloisons sèches semi-préfabriquées, constituées par des plaques de parement en plâtre montées sur une ossature métallique adaptée avec incorporation d'isolant phonique en fonction de la position des cloisons et du degré d'isolation phonique exigé.

Les cloisonnements proposés bénéficieront d'un Avis Technique du C.S.T.B. en cours de validité et seront mis en oeuvre en se conformant strictement aux spécifications de l'Avis Technique.

L'entrepreneur sera tenu de fournir à l'acceptation du Maître d'Oeuvre tous les documents techniques concernant les points suivants :

- notice technique de montage,
- justification des caractéristiques mécaniques,
- justification des épaisseurs des cloisons,
- justification des isolations phoniques,
- classement au feu et degré coupe-feu,
- etc...

Seront dûes :

- les rails spéciaux de liaisons contre sol, plafond et murs,
- dans les pièces sèches, mise en place d'un polyane sous les rails des cloisons et remontant de part et d'autre de la cloison jusqu'à 2cm plus haut que le niveau du sol fini. Dans les pièces humides, réalisation d'un joint central en mousse en complément du polyane sous les rails des cloisons.
- les montants intermédiaires U ou I de section adaptée avec assemblages et lumières,
- les traitements des joints et angles,
- la collaboration aux entreprises chargées des lots Electricité, Plomberie/Sanitaire et Chauffage/Climatisation/Ventilation, notamment pour obtenir des percements, encastresments et scellements de bonne qualité avec renforts,
- l'application directe d'une peinture devra être possible.
- renfort bois dans cloisons placostyl pour fixation d'appareils sanitaires par fourniture et mise en place de structure bois, assurant le renfort des cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique, pour recevoir les appareils sanitaires. La structure sera verticale et composée de panneaux bois d'épaisseur 22mm sur toute la largeur entre ossature de cloison avec fixations au sol et verticales dans les ossatures. Hauteur des renforts : 1m00. Réservations pour alimentations et/ou évacuations incluses à la prestation.

9 1 Cloisons de distribution sur ossature métallique (ep.98mm)

Réalisation de cloisons non porteuses, à ossature métallique à 2 parements finis en plaques de plâtre en DOUBLE EPAISSEUR conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant.

Cloisons de type 98/48 de PLACO ou équivalent.

Les plaques de parements seront de type 2 x 2 BA13.

Résistance au feu demandée : CF 1heure.

Indice d'affaiblissement acoustique R minimal demandé : dB (A) 47 avec incorporation de laine minérale de 45mm dans les présentes cloisons.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les cloisons formant sanitaire, placard, et bureaux Mairie au rez de chaussée et à l'étage.

Hauteur de mise en oeuvre, jusque sous plancher hauts des locaux.

9 2 Cloisons séparatives sur ossature métallique (ep.200mm)

Réalisation de cloisons non porteuses, épaisses à ossature métallique à 2 parements finis en plaques de plâtre DOUBLE EPAISSEUR conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant.

Cloisons de type SAD200 de PLACO ou équivalent.

Les plaques de parements seront de type 2BA13 sur une face + 3BA13 sur l'autre face

Résistance au feu demandée : CF 1heure.

Indice d'affaiblissement acoustique R minimal demandé : dB (A) 65 avec incorporation de laine minérale de 90mm dans les présentes cloisons.

L'entrepreneur devra veiller à ce qu'aucun percement ne soit réalisé au travers les présentes cloisons, ceci afin de maintenir et d'assurer la performance acoustique des cloisons.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la cloisons séparative à réaliser entre les bureaux Mairie et la cuisine/séjour du logement à l'étage.

Hauteur de mise en oeuvre, jusque sous plancher hauts des locaux.

9 3 Façon de gaines verticales et soffites CF1h

Réalisation de gaines techniques verticales et soffites techniques horizontale en cloisons non porteuses, à ossature métallique à parements finis en plaques de plâtre en SIMPLE EPAISSEUR sur une face et DOUBLE EPAISSEUR sur l'autre face conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant.

Face intérieure : 1 x BA13

Face extérieure : 2 x BA13

Résistance au feu demandée : CF 1heure.

Les fixations au gros oeuvre devront supporter le poids propre du conduit affecté d'un coefficient de sécurité de 3.

Enrobage des gaines et canalisations, en laine minérale de type Panolaine roulé PAR de 75mm d'ép. MO, compris fixation, label ACERMI Pour renforcement de l'isolation acoustique de la gaine de + 5dB(A)

Généralités des gaines techniques :

- désolidarisation des chutes d'eaux au niveau de la traversée de plancher par un matériau résilient d'une épaisseur suffisante (5 mm environ), qui doit dépasser largement (10 cm environ) de part et d'autre du plancher.
- Les canalisations seront fixées uniquement aux parois lourdes de masse surfacique $ms > 200 \text{ kg/m}^2$ avec des colliers iso phoniques (interposition d'un joint souple)
- Dans le cas de gaines possédant quatre faces visibles de $ms < 200 \text{ kg/m}^2$, les conduits et/ou canalisations devront être totalement indépendants des parois de la gaine et fixés aux planchers par le biais d'un support antivibratile.
- Le raccordement des cuvettes de WC à la chute sera désolidarisé au niveau de la cloison verticale par la pose d'un matériau résilient d'une épaisseur = 5 mm et dépassant largement (= 100 mm) de part et d'autre de la paroi concernée
- En présence d'une gaine technique accolée à un doublage de façade, il est demandé de découper la plaque de plâtre du doublage dans la gaine technique, sur toute la hauteur, pour limiter les transmissions latérales, et de fixer les canalisations aux dalles ou à un mur lourd au moyen de supports antivibratiles et en aucun cas sur le doublage de façade.

Localisation :

En provision. Concerne les façons de gaines et soffites à réaliser dans les locaux de la Mairie au rez de chaussée et à l'étage.

9 4 Habillage de WC suspendus

Mêmes spécifications que vues plus haut, mais pour réalisation d'habillage de WC suspendus comprenant ossature métallique à parements finis en plaques de plâtre en simple épaisseur conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant, pour façon d'habillage vertical et de tablette horizontale le cas échéant, ou habillage vertical toute hauteur.

Localisation :

En provision. Concerne les habillages à réaliser au droit du WC suspendus dans le sanitaire au rez de chaussée.

9 5 Pose et incorporation d'huissieries pour portes 1 vantail

Le présent article concerne l'incorporation des bâtis de portes intérieures à 1 vantail dans les cloisons. Les travaux consisteront à l'incorporation et calfeutrement des cadres par joint acrylique, distribués dans les locaux par l'entrepreneur chargé de la fourniture avec repérage après impression. La prestation sera réalisée suivant les directives de l'entrepreneur chargé de la fourniture qui devra donner son accord sur les implantations.

Localisation :

Concerne la pose et l'incorporation des cadres des menuiseries intérieures dans les cloisons définies ci-avant.

10 HABILLAGE DE PAROIS VERTICALES

10 1 Habillage en plaques de plâtre de 13 mm collées

Habillage de parois en plaques de plâtre cartonnées fixées par plots de colle sur le support. Façon de joints entre panneaux par bande et enduit spécial. Le support ne doit pas comporter d'irrégularité de surface dépassant 15 mm. Toutes sujétions de mise en place de plaques de plâtre hydrofuges dans les pièces humides incluses à la prestation.

Y compris joint Calicot, bande armée dans les angles saillants, etc...

Localisation :

Concerne les habillages en plaques de plâtres à réaliser :

* Dans l'accueil Mairie au droit du mur de refend contre le hall d'entrée, gaine ascenseur,...

* Dans le WC au droit des murs de refends et façades.

* En périphérie du hall d'entrée, de la gaine ascenseur et de la cage d'escalier.

11 FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

11 1 Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13 hydrofuge

Plaques de plâtre hydrofuge de 13mm de type Glasroc H Ocean de chez placo ou équivalent, fixées en plafond par vissage sur une ossature par rails galvanisés. Calfeutrement des joints par bandes calicot et enduit poudre. Espacement maximum des rails de l'ossature de 0,60 m maximum.

Ossature Porteuse :

Ossature porteuse pour la pose de plaques de plâtre. Rails fixées perpendiculairement au support. Dispositifs de liaison à la structure support (suspentes, fixations...) assurant les charges permanentes telles que le poids propre du plafond, matériau isolant, objets suspendus. Absorption des effets de pression et dépression dus au vent. La planéité et l'horizontalité résultant de l'ossature ne doit pas présenter d'irrégularité de niveau supérieure à 3 mm, sous une règle de 2,00 m. Les joints de dilatation ou de fractionnement doivent être matérialisés.

Seront dûes :

- les ossatures principales et secondaires avec les suspentes et pièce de raccordement.
- la pose par vissage de plaques.
- la réalisation des joints.
- les collaborations aux entreprises ayant à y réaliser des passages, avec réalisation des percements nécessaires dans les plaques, sur la base de leur plan de calepinage.
- toutes sujétions de traitement de rives de faux plafonds à niveau avec autres plafonds de natures diverses, en plaques de plâtre lisse y compris façon de soffites et de retombées verticales ou rampantes, avec renfort et retour d'équerre et traitement soigné de l'angle.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les faux plafonds à réaliser dans le sanitaire et le placard de l'accueil Mairie au rez de chaussée.

11 2 Faux plafonds en dalles acoustiques de plaques de plâtre 600 x 600

Les dalles Gyptone sont des dalles de plaque de plâtre au format 600 x 600 x 12.5mm. Le dos des dalles perforées est revêtu, en usine, d'un papier acoustique qui assure une bonne absorption des fréquences aigües ainsi que l'étanchéité aux poussières et particules éventuelles de laine minérale.

- Marque : PLACO ou équivalent
- Gamme : Gyptone
- Modèle : Base et Quattro 50 (50% de chaque modèle)
- Pose : sur ossature E15 semi-apparent.
- Degré C-F: M1

Ossatures métalliques porteuses avec suspentes en tige filetée, lisse, crantée ou feuillard. Ces suspentes doivent être rigides et réglables. profils secondaires avec système de fixation maintenant un écartement déterminé. L'ensemble doit former une résille modulée en fonction du format des panneaux. Les suspentes et ossatures doivent avoir subi, avant pose, un traitement de protection soit par galvanisation, soit par électro-zingage. Profils porteurs, entretoises, cornières de rives adaptées au type de plafond, lumières de dilatation et toutes sujétions d'adaptation en fonction des modules de plafonds et de la périmétrie des

locaux.

Seront dûes :

- les ossatures principales et secondaires avec les suspentes et pièce de raccordement.
- les collaborations aux entreprises ayant à y réaliser des passages, avec réalisation des percements nécessaires dans les plaques, sur la base de leur plan de calepinage.

La prestation comprend également, toute séjétions d'adaptation/raccord aux faux plafonds existants.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les faux plafonds à réaliser dans la salle du conseil à l'étage.

11 3 Trappe de visite 60 x 60 dans faux plafond en plaque de plâtre

Fourniture et pose de trappes de visite à cadre bois, fermeture par batteuse et remplissage en panneaux bois à peindre.

Localisation :

En provision. Concerne les trappes à incorporer dans les faux plafonds définis aux articles ci-avant, pour accès aux équipements techniques.

12 FAUX PLAFONDS EN FIBRES

L'entreprise du présent lot devra systématiquement la fixation des dalles de faux plafonds par clipsage sur l'ossature ou la mise en place de grilles de dimensions adaptées aux formats pour pallier aux risques de soulèvement des dalles par dépression.

Le montage des faux plafonds démontables sera conforme au DTU 58-1 en zone sismique.

12 1 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ROCKFON modèle Ekla Tégular

Fourniture et mise en place de faux-plafonds décoratifs constitués de panneaux acoustiques autoportants à bords feuillurés en laine de roche volcanique dont la face apparente est revêtue d'un voile minéral blanc, la face coté plénum est revêtue d'un voile minéral naturel, sur ossature métallique T15.

Caractéristiques des faux plafonds :

- épaisseur : 20 mm
- poids : 2.40 KG/M2
- absorption acoustique : classe A
- résistance thermique R = 0.53 m²k/W
- stable en milieu humide : 100 %
- Réflexion à la lumière : 86%
- classement au feu : M0 (PV CSTB n°RA99-727-3)

. format plaques : 60 x 60 cm

. fixations : conformes aux prescriptions du fabricant

. modèle de référence : Ekla Tégular à bords feuillurés de chez ROCKFON ou équivalent

Sujétions :

- * ossatures primaires pour raccords sous dalle béton
- * cornières de rives, raidisseurs éventuels

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les faux plafonds à réaliser dans les bureaux Mairie, y compris dans le dégagement associés à l'étage.